



ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF ESTEREL
745, Boulevard Darby - 83700 SAINT RAPHAEL – tél 04 94 52 68 30
web: <https://www.asgolfesterel.com> - e-mail: contact@asgolfesterel.com

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
du 16 MARS 2024**

Le 16 mars 2024 à 15 heures, les membres de l'Association sportive du Golf Esterel se sont réunis en Assemblée Générale mixte Extraordinaire et Ordinaire à l'hôtel Garrigae, Boulevard Darby à Saint Raphaël sur convocation adressée par le Président de l'Association Sportive. Chacune des composantes de cette AG Mixte avait son propre ordre du jour détaillés ci-dessous et inclus dans la convocation.

ORDRE DU JOUR COMMUN AUX DEUX ASSEMBLEES :

- Accueil des membres et émargement de la feuille de présence
- Quorum

1. Accueil des membres :

Claude TOUITOU, Président,

- remercie pour leur présence les membres de l'AS, Christophe Lauray ,Directeur du golf de l'Esterel,
- remercie Véronique Degermann, Corinne Violot et les dames qui les accompagnaient pour l'organisation de l'accueil et l'émargement de la feuille de présence.
-

2. Régularité de l'Assemblée générale - Quorum :

Une feuille de présence mentionnant les noms, prénoms de chaque membre a été émargée par chacun d'eux lors de l'entrée en séance précisant, le cas échéant les pouvoirs détenus.

Après ouverture de la séance, à 15:00 Le Président Claude TOUITOU remercie les membres présents ou représentés et annonce :

- a. Membres AS actifs: 170
- b. Membres présents ou représentés : 93
- c. Quorum statutaire : 86

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

M. DRACA Jean-Pierre est désigné secrétaire de séance, M. Alain Najdouch et M. Georges Heudebert scrutateurs.

Le Président rappelle que cette assemblée générale est mixte, à savoir une séance extraordinaire avec son ordre du jour, puis une séance ordinaire avec également son propre ordre du jour.

Il rappelle également que pour les deux sessions, les votes des résolutions se font à main levée,

alors que le renouvellement des membres du comité dont le mandat arrive à échéance ainsi que l'élection du remplaçant du membre démissionnaire se fait à bulletin secret si un vote a lieu. Il déclare donc ouverte la séance de l'Assemblée Générale Mixte de l'Association Sportive du Golf Esterel.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

ORDRE DU JOUR :

- **Modification de l'article 10 des statuts**

Article 10 des statuts actuels : Accès au Comité Directeur :

Est éligible au Comité Directeur tout membre actif

- Ayant la majorité légale le jour de l'élection
- Ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois
- Non privé de ses droits civiques
- Non placé sous sauvegarde de justice ou mise en tutelle ou en curatelle

Article 10 proposé : Accès au Comité Directeur :

Est éligible au Comité Directeur tout membre actif

- Ayant la majorité légale le jour de l'élection
- Ayant adhéré à l'association depuis plus de **vingt quatre** mois
- Non privé de ses droits civiques
- Non placé sous sauvegarde de justice ou mise en tutelle ou en curatelle

- **Discussion, vote et résultat :**

Le Président indique les motifs qui ont conduit le comité à proposer la modification de cet article des statuts. Il indique également que conformément à la convention qui lie l'Association à la Mairie de Saint Raphael, cette dernière a donné son accord pour, si l'assemblée l'approuve, modifier les statuts tel que proposé.

Après discussion entre les membres, le président rappelle la résolution et procède au vote :

L'Assemblée approuve la nouvelle rédaction de l'article 10 des statuts :

Article 10 : Accès au Comité Directeur :

Est éligible au Comité Directeur tout membre actif

- **Ayant la majorité légale le jour de l'élection**
- **Ayant adhéré à l'association depuis plus de vingt quatre mois**
- **Non privé de ses droits civiques**
- **Non placé sous sauvegarde de justice ou mise en tutelle ou en curatelle**

Vote contre : 0

Abstention : 0

La résolution est adopté à l'unanimité

Le président remercie les membres pour leur confiance et prononce la clôture de la session extraordinaire de cette assemblée générale mixte

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR :

- **Rapport moral du Président**
- **Compte rendu des activités sportives et compétitions 2022**
- **Compte rendu des activités ludiques et animation 2022**
- **Rapport financier 2022, Rapport des vérificateurs aux comptes**
- **Objectifs 2023**
- **Budget prévisionnel 2023 et Approbation - Adhésions 2024 et DDJ 2023**
- **Elections de deux vérificateurs aux comptes**
- **Questions diverses**
- **Conclusion, Présentation des candidats et élection du nouveau Comité Directeur**
- **Apéritif de clôture**
- **Proclamation des résultats du vote**

1. Rapport moral du Président :

Nous avons terminé l'année 2023 avec 185 membres actifs (et 4 non actifs) soit 23 de moins qu'en 2022 et 15 de moins qu'en 2019 avant donc la pandémie. Il faut noter que sur ces 185 adhérents, 33 étaient de nouveaux membres. Ce qui veut dire aussi que nous en avons perdu 45

Nous sommes à ce jour : 170 dont 48 nouveaux adhérents (hors école de golf). A l'AGO de l'année dernière nous étions 173. A noter que 43 adhérents nous ont quitté pour aller dans un autre club de la région. Les raisons invoquées : Etat du parcours et incertitude sur le futur du club, et des travaux à réaliser, 15 n'ont pas renouvelé leur licence et 5 ont quitté la région

1-1. Compte-rendu des activités sportives et de compétitions :

- *Championnats de Ligue* : Nos équipes Séniors 1 Dames, Hommes se maintiennent en « Promotion » de leur catégorie. Pour les hommes, 6 joueurs ont participé et pour les dames 6 joueuses.
- *French Riviera Ladies Trophy* : 12 rencontres disputées – 25 joueuses y ont participé – 9ième.
- *Interclubs Féminin du Var*: 25 joueuses y ont participé. 9 rencontres jouées. Nous terminons 6ième
- *Séniors Côte d'Azur* : 14 rencontres en AR – 12 joueurs – classement 5ème
- *Séniors du Sud-Est / Trophée Barneaud* : 26 joueurs et joueuses ont participé à 11 rencontres. 11ième
- *I.S.A.* : 14 rencontres – 23 joueurs – 8ième
- *Coupe de l'Amitié* : Saison sportive à cheval sur 2 années calendaires en A/R. Pour 2023/2024, 7 rencontres disputées reste 1 – 24 participants – 1er de la poule au classement provisoire.
- *VAR-CUP* : Pas de participants.
- *Trophée Monika Albach* : Compétition en sommeil, suite au refus du directeur de Ste Maxime de pratiquer la gratuité comme les années précédentes. Nous relancerons cette compétition avec un autre club une fois les travaux terminés

1-2. Compte rendu des activités ludiques et animation

- *Mardi des Dames*: 24 mardis joués, 34 joueuses ont participé avec une moyenne de 18 par mardi. 2 sorties (Roquebrune et St Endréol) – 1 compétition avec un repas (24

- participantes) entièrement pris en charge par Elisabeth que je remercie chaleureusement.
- *Vendredi des Séniors* : : 34 vendredis joués – 91 joueurs(es) concernés. En moyenne 35 joueurs(ses) par vendredi. Merci aussi à Joelle et Caroline pour leur dévouement.
- *Mercredi des Messieurs et Président's cup* : 26 mercredis joués par 26 joueurs en moyenne 8 Président's cup jouées – 76 joueurs concernés avec en moyenne 41 participants et participantes.
- *Compétitions de week-end* : Nous en avons organisé 18 en tout dont 2 par le gestionnaire et seulement 7 de sponsorisées. 1 compétition caritative au profit de l'Association Les Blouses Roses – 1 compétition conjointement avec Valescure pour Handi golf Participation moyenne 77 – La plus courue : La coupe des Vendanges du Domaine des Planes : 112 participants.
- *Animation* :
- SORTIES GOLFIQUES :
 - 2 Sorties à Roquebrune : en moyenne 50 participants
 - 1 Sortie Spéciale Dames à Roquebrune : 12 joueuses
 - 1 Sortie à Terre Blanche : 8 participants
- FETE DE L'AS :
 - Soirée dansante : 92 participants au dîner dansant. Le magicien a eu beaucoup de succès.
- COUPE DE FIN D'ANNEE
 - Repas : 80 participants

Un mot concernant notre site internet : Globalement le trafic est excellent et encore supérieur à celui de l'an dernier. Le nombre d'utilisateurs (7490) en augmentation tout comme le nombre de sessions (33560), cela signifie que les visiteurs reviennent plus régulièrement sur le site et c'est le calendrier qui est le plus consulté (19000) suivi des compétitions (4100) puis le VdS (2000) MDM (1600) et MDD (1600). Les pages d'enregistrement pour inscriptions toutes rubriques confondues (6700).

Le président propose de passer au vote de la résolution concernant ce rapport moral :

Résolution 1 :Après avoir entendu le rapport du Comite Directeur, et en avoir délibéré, l'assemblée approuve ledit rapport et donne quitus aux membres du bureau du comité directeur de leur gestion pour l'exercice 2023.

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

2. Rapport financier, Rapport des vérificateurs aux comptes :

Comme les années précédentes, nous tirons l'essentiel de nos ressources des cotisations et des compétitions, avec un net recul des sommes allouées par les sponsors. Sans oublier la contribution financière de Blue Green de 3000 €

Nos principales dépenses sont pour les activités sportives Ligue et Interclubs (8407 €), ludiques : MDD, MDM, VDS (pour un total de 1187 €) et enfin l'animation (11162 €)

En juin, nous étions complètement dans le brouillard quant à l'avenir de notre association. Nous pensions réellement que nous serions conduits à la dissoudre car l'hypothèse de la reprise du golf par Valescure était solide. Aussi avons-nous décidé d'engager des dépenses exceptionnelles pour ce qui aurait pu être la dernière fête de l'AS.

Le montant de ces dépenses exceptionnelles s'élèvent à 3700 € (50% du prix du dîner, coût du musicien et du magicien, pas de droit de jeu pour la compétition du jour, financement des lots de la compétition).

Deux autres dépenses exceptionnelles, une de 420 € correspond à la rémunération d'un avocat que nous avons engagé pour régler un litige de droit d'auteur pour une photo postée dans l'Ecureuil et l'autre de 770 € pour l'achat d'un ordinateur.

Sans ces dépenses exceptionnelles nous aurions eu un résultat positif de près de 160 €.

Au total, nous terminons l'année avec un résultat négatif de 3854,43 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

L'un de nos vérificateurs (Daniel Bidault) a quitté l'association. Les comptes ont été vérifiés et approuvés par Béatrice Messiant que je remercie pour sa disponibilité.

Bien entendu, ces comptes sont à votre disposition si l'un ou l'une d'entre vous veut les examiner. ,

Nous allons passer au vote de la résolution :

Résolution 2

Après avoir entendu le rapport du Comité Directeur ainsi que le rapport de gestion et en avoir délibéré, l'assemblée donne acte aux membres du comité directeur de la sincérité des comptes, de leur régularité et constate que le résultat de l'exercice est bien un déficit de 3854,43 euros. L'assemblée décide d'affecter ce résultat en report à nouveau.....

L'assemblée donne plein et entier quitus aux membres du bureau du Comité Directeur de leur gestion des deniers de l'association pour l'exercice 2023.

Qui est contre 0

Qui s'abstient 0

La résolution est adoptée à unanimité

3. Objectifs 2024 :

Objectif principal: Stabiliser voire augmenter le nombre d'adhérents malgré les contraintes liées au parcours : travaux – fermeture partielle etc...

Maintenir les activités de Compétitions et les Equipes, en fonction de notre potentiel de Joueurs.

Maintenir un haut niveau de participation aux compétitions de week-end, malgré les contraintes liées au parcours – travaux, fermeture partielle, etc...

Fidéliser et recruter des « Partenaires » pour financer nos événements

Maintenir une bonne fréquentation du MDD, MDM et VDS, en dépit des contraintes liées au parcours

Maintenir un programme d'animations de qualité (sorties golfigues, soirées, fêtes, etc...). A cet effet, Jean-Pierre Draca présente le programme de sorties golfigues au golf de Beauvallon et Roquebrune et Joël Trevisan donne les premières indications concernant une sortie au golf du Gouverneur.

Réussir le championnat du club malgré les contraintes liées au parcours.

Maintenir et développer la Communication Directe avec les Membres (*Site + Mails + Facebook*) et le bon niveau de coordination avec la direction du golf et la régie municipale.

Réussir la création de la section PARAGOLF et la pérenniser.

Le but est la création d'une école handi golf au sein de notre club (Esterel + Académie)

Cette section sera dotée d'un budget propre (dons et subventions)

Les bénéficiaires :

- Toutes personnes en situation de handicap reconnue
- Organismes/Etablissements spécialisés dans l'accompagnements des personnes en situation de handicap
- Clubs sportifs ayant une section handisport
- Creps de Boulouris

Les responsables :

- Joël Trevisan
- Regis Georgel
- Jean-Pierre Draca

Opérationnel en septembre 2024 (rentée scolaire et travaux du practice terminés)

4. Budget 2024 :

Le président présente sur écran le budget 2024 avec les commentaires suivants :

Rappel : depuis la modification des statuts de novembre 2023, c'est le comité qui fixe les tarifs de la cotisation annuelle. Pour 2024, il a été décidé de reconduire ceux de 2023.

Dans notre projet de budget nous n'avons pas prévu d'augmentation des tarifs des droits de jeu.

Ce budget ne s'équilibre qu'avec la subvention municipale. Sans cette subvention, il nous faudra revoir les dépenses en forte baisse.

Comme indiqué précédemment, la section Handi golf est dotée d'un budget séparé, en cours d'élaboration, aucune incidence sur le budget global.

Après avoir répondu aux questions sur l'organisation de compétitions en stableford individuel et du maintien de notre participation aux compétitions de ligue, le président propose de passer au vote de la résolution sur le budget :

Résolution 3 : L'assemblée accepte le projet de budget présenté pour l'année 2024 ainsi que les tarifs des droits de jeux

Qui est contre 0

Qui s'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

5. Elections de deux vérificateurs aux comptes :

Avant de passer aux questions diverses, il nous faut élire 2 vérificateurs aux comptes :

Nous avons déjà 2 candidats Béatrice Messiant et Jean Errédé. Le président constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, nomme Béatrice Messiant et Jean Errédé vérificateurs aux comptes.

Fort de l'expérience de 2023, et le départ de l'un des vérificateurs, le président propose à l'assemblée de nommer un suppléant qui pourrait pallier au départ de l'un des vérificateurs. L'assemblée accepte de nommer Philippe Chardonnet qui est volontaire, vérificateur suppléant.

Resolution 4: Béatrice Messiant et Jean Errédé sont désignés vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024. Philippe Chardonnet est nommé vérificateur suppléant.

Qui est contre:0

Qui s'abstient : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

6. QUESTIONS DIVERSES

Le président rappelle que ces questions ne feront pas l'objet d'un vote.

Christophe LAURAY directeur du golf donne des informations concernant l'état d'avancement des travaux et répond aux questions des membres

Jean-Pierre DRACA expose les modalités de la dernière commande de polos et de sweats

7. Conclusion, Présentation des candidats et élection du nouveau Comité Directeur

Cette année conformément aux statuts, 3 sièges sont à renouveler.

Arrivent au terme de leur mandat :

Véronique DEGERMANN, qui se représente

Elisabeth TELLIER qui a été cooptée en remplacement de Corinne Violot dont le mandat arrive aussi à terme.

Joël TREVISAN, qui se représente

Se présenté également Michel POLI e remplacement de Jean-Michel Levesque démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir.

Nous avons publié sur notre site internet, une courte présentation d'Elisabet Tellier et de Michel Poli.

Nous avons 4 candidats à savoir : Véronique DEGERMANN, Michel POLI, Elisabet TELLIER et Joël TREVISAN, pour 4 postes à pourvoir. Les 4 candidats sont élus ipso-facto.

Pour mémoire, le Président dresse la liste des membres du comité :

Madame Sylvie BESSEYRE

Madame Sylvie BLANCHET

Madame Véronique DEGERMANN

Monsieur Jean-Pierre DRACA

Monsieur Alain NAJDUCH

Monsieur Michel POLI

Madame Elisabeth TELLIER

Monsieur Claude TOUITOU

Monsieur Joël TREVISAN

Le nouveau comité va immédiatement se réunir pour designer les membres de son bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion a 17 :00 en remerciant les membres de leur confiance et les invite à boire le pot de l'amitié.

Saint Raphaël le 16 mars 2024

Jean-Pierre Draca
Secrétaire

Claude Touitou
Président

Alain Najdouch
Scrutateur

Georges Heudebert
Scrutateur

Réunion de comité

Conformément aux statuts (Article 15), le nouveau comité s'est réuni à la suite de cette AGO afin d'élire les membres du bureau :

Sont désignés :

Président : Claude TOUITOU
Vice-Présidente : Véronique DEGERMANN
Secrétaire : Jean-Pierre DRACA
Trésorier : Sylvie BLANCHET

Saint Raphael le 16 mars 2024

Jean-Pierre Draca
Secrétaire

Claude Touitou
Président